

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 14/11/2024

ID: 059-215903287-20241114-D20240322-CC

Pôle Ville Animatrice

Service Gestion des Salles Municipales

et des Structures Sportives

FH/LP

Nº 20240322

Le Maire de la Ville de Lambersart,

Vu les articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 30 Mars 2023, donnant à Monsieur le Maire les délégations prévues par lesdits articles, et étendant ces dispositions aux élus bénéficiant d'une délégation et dans le cadre de celle-ci,

Vu l'arrêté n° 2023P00198 du 31 mars 2023, donnant délégation à Madame Pascale LUCOT, Adjointe au Maire,

Considérant la nécessité de régler par une convention les modalités d'utilisation des salles socio-culturelles pour des activités régulières ou ponctuelles.

DECIDE

<u>ARTICLE 1</u>: de ratifier la convention passée avec l'Association CLUB DE YOGA, dont le siège social est situé 22 rue Oswald Crespi à Lambersart (59130), représentée par Monsieur LEURENT Thaddée, Président, pour la mise à disposition des salles socio-culturelles de la Ville du 2 septembre 2024 au 31 août 2025.

ARTICLE 2: La convention est conclue à titre gracieux.

<u>ARTICLE 3</u>: Monsieur Nicolas VANDENBUSSCHE, Directeur Général des Services, et le Service de Gestion Comptable de Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lambersart, le 1 4 NOV 2024

Pour le Maire

L'Adjointe Déléguée

Pascale LUCOT





Bordereau d'acquittement de transaction

|Collectivité:Lambersart

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D20240322
Objet:	Convention passée avec l?association Club de Yoga, pour la mise à disposition des salles socio-culturelles de la Ville du 2 septembre 2024 au 31 août 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-11-14 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières:	3.5 - Autres actes de gestion du domaine public
Identifiant unique:	059-215903287-20241114-D20240322-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier : 059-215903287-20241114-D20240322-CC-1-1_0.xml		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	236 Ko
Nom original : D20240322.pdf		
Nom métier :		
99_DC-059-215903287-20241114-D20240322-CC-1-1_1.pdf		
Document principal (Document contractuel)	application/pdf	1.5 Mo
Nom original : D20240322 Convention Club de Yoga.pdf		
Nom métier :		
99_DC-059-215903287-20241114-D20240322-CC-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 novembre 2024 à 10h27min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 novembre 2024 à 10h27min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 novembre 2024 à 10h27min07s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 novembre 2024 à 10h27min11s	Reçu par le MI le 2024-11-14